

Communiqué de presse

RÉSULTATS ANNUELS 2016 : UNE FOCALISATION STRATÉGIQUE BIEN ENGAGÉE - DES RÉSULTATS PROMETTEURS DANS LES DOMAINES DE LA SANTÉ, LA NUTRITION ET LA COSMÉTIQUE

- Trésorerie de 9,3 m€ et perte nette en baisse de -1%, à - 6,3 m€
- Focalisation stratégique sur les applications à haute valeur ajoutée dans la santé (infectiologie), la nutrition et la cosmétique
- Réorganisation opérationnelle et juridique achevée avec la prise de contrôle à 100% de DEINOBIOTICS et la recomposition du Conseil d'administration

Montpellier, FRANCE, le 30 mars 2017 (20h00 CEST) – DEINOVE (Alternext Paris : ALDEI), société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à haute valeur ajoutée à partir de bactéries rares, notamment du genre Déinocoque, annonce aujourd'hui que son Conseil d'administration a procédé à l'examen et à l'arrêt des comptes annuels 2016. Il a par ailleurs **convoqué l'Assemblée Générale le 16 mai 2017**.

Le résultat net 2016 est une perte de 6 279 k€, à comparer à une perte de 6 356 k€, sur l'exercice précédent. Grâce à plusieurs franchissements d'étapes dans les programmes de R&D et à l'avancement des projets collaboratifs, les revenus de l'exercice ont progressé, tandis que les frais opérationnels sont restés stables.

La position nette de trésorerie s'élève à +9,3 m€ au 31 décembre 2016, à comparer à +12,4 m€ au 31 décembre 2015. Au cours de l'exercice 2016, DEINOVE a perçu 3,4 m€ de paiements d'étapes de Bpifrance et de l'ADEME, ainsi qu'un total de 1,6 m€ au titre du Crédit Impôt Recherche (CIR) 2015. La Société a également levé 0,8 m€ via la ligne de financement en fonds propres mise en place avec Kepler Cheuvreux en décembre 2014. DEINOVE estime qu'elle dispose des ressources nécessaires pour assurer son financement jusqu'au terme du 1^{er} trimestre 2018, et ce sans recourir aux Tranches 3 et 4 de la ligne de financement en fonds propres.

La décision stratégique de focaliser les activités de la Société sur les applications à plus forte valeur ajoutée dans la santé, la nutrition et la cosmétique, s'est traduite par deux évolutions opérationnelles majeures :

- l'intégration des opérations de R&D de DEINOVE et de sa filiale DEINOBIOTICS sur la recherche de nouveaux antibiotiques. Les équipes sont désormais en ordre de marche et la prise de contrôle de 100% du capital de DEINOBIOTICS a été finalisée début 2017.
- la suspension du programme de R&D dans le bioéthanol (biocarburant), produit de commodité pénalisé par le faible niveau des prix du pétrole.

« Ayant pris la Présidence en janvier, j'ai été impressionné par la réactivité et la résilience des équipes de DEINOVE en 2016 : en moins de six mois, les enjeux ont été redéfinis, les opérations réorganisées, les collaborateurs redéployés et les programmes engagés » déclare Charles WOLER, Président de DEINOVE. *« DEINOVE débute donc l'année 2017 avec un nouveau visage : l'intégration opérationnelle et juridique de DEINOBIOTICS est achevée et la recomposition du Conseil d'administration parachève cette évolution avec des profils beaucoup plus axés sur la pharmacie et les marchés de spécialités. »*

Emmanuel PETIOT, Directeur général de DEINOVE, ajoute : « La vitesse à laquelle s'est déployée la synergie entre DEINOVE et DEINOBIOTICS ainsi que l'évolution de nos projets de spécialités industrielles au cours des derniers mois, tant en nutrition animale qu'en cosmétique, nous confortent dans la décision prise en septembre dernier. Elle est par ailleurs comprise et encouragée par tous nos partenaires. Cette décision s'est inscrite dans un contexte tant économique que de besoin sanitaire majeur. La menace pesant sur la santé mondiale liée au développement des résistances aux antibiotiques est telle que nous sommes confiants dans la capacité à être soutenus financièrement dans nos développements. Nos équipes sont motivées et focalisées sur l'atteinte de résultats rapides. Elles sont déjà au travail pour découvrir les nouveaux antibiotiques qui feront véritablement la différence. »

ÉLÉMENTS FINANCIERS SYNTHÉTIQUES

(en milliers d'euros)	2016	2015
Total produits d'exploitation	793	492
Total frais opérationnels	8 486	8 457
<i>dont frais de Recherche & Développement</i>	6 608	6 590
<i>dont frais administratifs et généraux</i>	1 877	1 867
Résultat d'exploitation	-7 692	-7 965
Résultat financier	15	-14
Résultat courant	-7 677	-7 979
Résultat exceptionnel	283	-10
Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	-1 115	-1 633
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 279	-6 356

Position financière nette	9 316	12 432
<i>dont immobilisations financières¹</i>	0	0
<i>dont dépôts à terme (éch. < 1 an)</i>	0	0
<i>dont instruments de trésorerie (éch. < 3 mois)</i>	0	0
<i>dont trésorerie disponible</i>	9 316	12 432
<i>(dont dettes financières)</i>	0	0
Total de l'actif	13 904	17 327
TOTAL DES FONDS PROPRES	11 748	14 593
<i>dont capitaux propres</i>	2 570	8 096
<i>dont avances conditionnées</i>	9 178	6 497

¹ Exclusion faite des éléments du contrat de liquidité (liquidités et actions propres), des dépôts & cautionnements et des frais d'acquisition en cours de titres.

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016

Le résultat net 2016 est une perte de 6 279 k€, en très légère amélioration en comparaison de la perte de 6 356 k€ en 2015.

Résultat d'exploitation

DEINOVE a perçu 793 k€ de produits d'exploitation (492 k€ en 2015), provenant d'une part de facturations liées aux accords collaboratifs de recherche avec des partenaires industriels, et d'autre part de subventions de Bpifrance relatives à l'atteinte de l'étape clé 4 du programme DEINOL, et au Concours Mondial de l'Innovation, dont la Société a été lauréate pour son programme DEINOPLAST.

Dans le même temps, les dépenses opérationnelles sont restées stables à 8 486 € (8 457 k€ en 2015). Les dépenses de sous-traitance liées aux programmes de recherche ont reculé tandis que les charges d'exploitation (principalement loyers et salaires) ont progressé, en lien avec l'agrandissement des laboratoires (fin 2015) et la croissance des effectifs (+3 ETP moyen).

Les dépenses de R&D représentent 78% du total des dépenses opérationnelles, un niveau équivalent à celui de 2015.

Résultat net

Le résultat financier fait apparaître un résultat positif de +15 k€ à comparer à une perte de -14 k€ en 2015. Il intègre notamment un solde négatif de -31 k€ lié au contrat de liquidité et un solde positif de +50 k€ en intérêts de placements et d'obligations.

Le résultat exceptionnel est un profit de +283 k€, à comparer à une perte de -10 k€ en 2015, et résultant principalement de la comptabilisation d'un produit exceptionnel (224 k€) relatif à un abandon de créances de Bpifrance suite au constat d'échec du programme DEINOPHARM, ainsi que d'une plus-value de 50 k€ suite à la cession de titres de la société CARBIOS sur le marché.

L'impôt sur les bénéfices concerne quasi exclusivement le Crédit Impôt Recherche. Ce dernier a été estimé par la Société à hauteur de 1 115 k€, contre 1 641 k€ en 2015, une différence qui s'explique notamment par le fait que la Société a perçu davantage d'aides publiques en 2016.

SITUATION FINANCIÈRE

Les besoins financiers de l'exercice ont principalement concerné les dépenses opérationnelles, pour 7 750 k€ (hors dotations aux amortissements), et les investissements en équipements et logiciels, pour 770 k€. DEINOVE a par ailleurs accordé un prêt de 500 k€ à la SAS DEINOBIOTICS, via la souscription à des obligations simples.

Sur la même période, la Société a reçu 3 352 k€ d'aides publiques (ADEME et Bpifrance), 1 641 k€ de CIR, et a levé 780 k€ (net de commissions) par le biais de la ligne de financement en fonds propres signée en décembre 2014 avec KEPLER CHEUVREUX.

Au 31 décembre 2016, la position financière nette de la Société s'élevait à +9,3 m€. DEINOVE estime qu'elle dispose des ressources nécessaires pour assurer son financement jusqu'au terme du 1^{er} trimestre 2018. Ce sans recourir aux Tranches 3 et 4 de la ligne de financement en fonds propres mise en place en décembre 2014.

FAITS MARQUANTS

Au cours de l'exercice, DEINOVE a poursuivi l'exploitation de sa banque de souches, le développement de sa plateforme d'ingénierie métabolique et fermentaire et l'avancée de ses programmes de recherche.

Focalisation stratégique et nouvelle organisation

Focalisation stratégique

Le Conseil d'administration du 27 septembre 2016¹ a décidé de focaliser les activités de DEINOVE et concentrer ses ressources vers les applications à haute valeur ajoutée en santé, nutrition et cosmétique, avec l'objectif d'accélérer la génération de revenus. Cette décision s'est notamment traduite par :

- La réorganisation des équipes de R&D de DEINOVE pour intégrer les opérations liées au programme DEINOBIOTICS.
- L'acquisition de 100% des actions DEINOBIOTICS SAS par DEINOVE par apport en nature et augmentation de capital corrélative, opération finalisée le 5 janvier 2017 (Cf. Événements postérieurs à la clôture).
- L'allocation des autres ressources de DEINOVE à la poursuite du développement de caroténoïdes (projet DEINOCHEM), des programmes menés en partenariat avec AVRIL, FLINT HILLS RESOURCES et d'autres programmes collaboratifs, avec l'objectif prioritaire de générer des revenus dans un délai aussi court que possible.
- Le lancement d'un vaste programme de criblage du soucier de DEINOVE devant aboutir à l'identification de composés de spécialité dans les domaines de la santé, de la nutrition et de la cosmétique.

Rapprochement opérationnel avec DEINOBIOTICS

Suite à cette décision, les échanges entre DEINOVE et DEINOBIOTICS ont été renforcés. Une partie des équipes de DEINOVE est désormais dédiée à l'identification et au développement de *leads* antibiotiques, avec pour principales missions :

- L'enrichissement du soucier par la collecte et la caractérisation de nouvelles bactéries rares ;
- L'identification de souches d'intérêt en termes d'activité antibiotique ;
- La biologie moléculaire pour modifier et optimiser les souches et les composés produits en fonction des attentes des équipes pharmaceutiques de DEINOBIOTICS ;
- L'optimisation des processus de fermentation des souches d'intérêt et la production d'échantillons pour les tests d'efficacité et de pharmacologie ;
- Le développement des protocoles d'extraction et de purification des composés produits.

Les équipes DEINOVE collaborent étroitement avec les équipes DEINOBIOTICS et l'Institut Charles Viollette (Université des Sciences et Technologies de Lille 1) qui, de leur côté, prennent en charge :

¹ Communiqué du 29 septembre 2016

- La caractérisation des structures chimiques des antibiotiques d'intérêt pour évaluer leur caractère novateur et leur mécanisme d'action ;
- L'optimisation des molécules par enzymologie et/ou chimie médicinale ;
- L'évaluation des effets antibactériens et antifongiques et de la non-toxicité des molécules identifiées, avec notamment la conduite de tests *in vitro* et *in vivo*.

Cette nouvelle organisation est pleinement opérationnelle depuis fin 2016.

Avancement des programmes

Programme Antibiotiques (DEINOBIOTICS)

En 2016, la filiale DEINOBIOTICS a identifié un premier candidat présentant un spectre d'activité particulièrement intéressant et une structure antibiotique inédite. Ce candidat a fait l'objet de deux demandes de brevets (Cf. Événements postérieurs à la clôture) qui ont été publiées, et est en cours d'optimisation et d'évaluation.

Les recherches se poursuivent pour identifier d'autres molécules antibiotiques innovantes à partir de la bibliothèque de souches afin de construire un véritable *pipeline* répondant efficacement au défi de la multi-résistance. Un chef de projet préclinique, le Docteur Bernard SCORNEAUX, a d'ailleurs été recruté pour piloter le développement de nouveaux candidats-médicaments (Cf. Événements postérieurs à la clôture).

Programme Caroténoïdes (DEINOCHEM)

DEINOVE a annoncé, en février 2016, avoir élargi le nombre de molécules visées, avec désormais 5 caroténoïdes fabriqués en laboratoire et des rendements améliorés d'un facteur 6 à 8 selon les molécules². La Société a l'ambition de commercialiser ses premiers lots de composés cibles en 2018.

DEINOVE a annoncé en juin avoir validé l'étape-clé 2 du programme Caroténoïdes, donnant lieu au versement par l'ADEME de 1,5 m€ d'avance remboursable³. Les livrables atteints ont confirmé les progrès réalisés dans le développement de souches Déinocoques hyperproductrices de caroténoïdes.

En décembre, DEINOVE a également annoncé avoir validé l'étape-clé 3 du programme Caroténoïdes, donnant lieu au versement par l'ADEME de 0,8 m€ d'avance remboursable⁴. Cette nouvelle étape valide les avancées techniques obtenues dans la mise au point du procédé de production de caroténoïdes. Les seuils cibles de productivité et de rendement ont été atteints à l'échelle du laboratoire avec des souches Déinocoques optimisées.

En novembre, DEINOVE a donc annoncé avoir choisi PROCESSION, société lyonnaise d'ingénierie des procédés industriels dans les domaines de la chimie et des biotechnologies⁵. Les experts de PROCESSION auront trois grandes missions auprès de DEINOVE :

² Communiqué du 8 février 2016

³ Communiqué du 14 juin 2016

⁴ Communiqué du 14 décembre 2016

⁵ Communiqué du 14 novembre 2016

- la mise au point et la validation d'un procédé industriel d'extraction des caroténoïdes à partir du milieu de fermentation afin d'obtenir un produit commercialisable ;
- la transposition du laboratoire à l'industrie du procédé de production développé par DEINOVE ;
- l'identification et la sélection de sous-traitants capables d'assurer un démarrage rapide de la production.

DEINOVE vise en effet la commercialisation directe de caroténoïdes sous forme d'ingrédients auprès des industriels de ses marchés cibles, mais n'envisage pas de développer son propre outil industriel, préférant sous-traiter la production incluant les étapes de fermentation à grande échelle, extraction, purification et formulation.

Programme Acide muconique (DEINOPLAST)

DEINOVE a été lauréate de la phase d'amorçage de la 2^{ème} édition du Concours Mondial d'Innovation pour son programme DEINOPLAST (programme de R&D pour la production d'acide muconique biosourcé), auquel a été attribuée en conséquence une subvention de 200 k€⁶.

Le Concours Mondial d'Innovation a été initié par l'État français en 2013 pour permettre l'émergence de projets novateurs dans des secteurs stratégiques pour la France. DEINOPLAST a été sélectionné dans le cadre de l'Ambition « Les protéines végétales et la chimie du végétal ».

Cette distinction vient saluer la qualité de la plateforme technologique de DEINOVE et son caractère innovant.

Programme Biocarburants 2G (DEINOL)

Suite à la décision du Conseil d'administration de suspendre le programme de R&D DEINOL dédié aux biocarburants 2G, les différents partenariats relatifs à ce programme ont été interrompus : ABENGOA, SUEZ, MBI, TYTON, et ARBIOM.

Les collaborateurs et les équipements de R&D dédiés à ce programme ont été réaffectés aux autres programmes de recherche. Les savoir-faire et les actifs développés dans le cadre de ce programme, notamment la plateforme intégrée et robotisée d'ingénierie génétique, métabolique et fermentaire de très haut niveau, sont pleinement réutilisés et valorisés sur des applications à forte valeur ajoutée.

DEINOVE, sur la base du développement réussi d'un nouveau châssis de bioproduction et d'une plateforme technologique unique, a néanmoins validé avec Bpifrance l'atteinte de l'étape-clé 4 de ce programme, donnant lieu au versement d'une subvention de 309 k€ et d'une avance remboursable de 640 k€.

⁶ Communiqué du 24 mai 2016

Développement de la plateforme technologique

Collaboration avec Toulouse White Biotechnology (TWB) pour optimiser la production des Deinocoques⁷

DEINOVE a engagé une collaboration technologique avec Toulouse White Biotechnology (TWB), démonstrateur préindustriel en biotechnologies basées sur le carbone renouvelable.

L'objectif est de cartographier les flux métaboliques du châssis Deinocoque, c'est-à-dire de réaliser un inventaire de toutes les potentialités du microorganisme dans la production de molécules d'intérêt. Ce projet vise à rationaliser encore davantage ses projets d'ingénierie métabolique et à accélérer les programmes industriels en cours, caroténoïdes notamment.

Programme de criblage du souchier (DEINOSCREEN)

DEINOVE a engagé un vaste programme de criblage de sa collection de bactéries rares en vue d'identifier des composés de spécialité dans les domaines de la santé, de la nutrition et de la cosmétique. Ce programme a démarré fin 2016 par une phase de criblage *in vitro* pour identifier des *hits* positifs, lesquels passeront par des tests d'efficacité plus poussés validant leur intérêt dans ces secteurs. Les premiers résultats positifs ont été communiqués au 1^{er} trimestre 2017 (Cf. Événements postérieurs à la clôture).

DEINOVE compte ainsi enrichir son portefeuille de composés d'intérêt pour attirer de nouveaux industriels et partenaires commerciaux. La Société a signé un premier partenariat en cosmétique avec Greentech (Cf. Événements postérieurs à la clôture).

INFORMATIONS CORPORATE

Délivrance de nouveaux brevets

Au cours de l'exercice 2016, DEINOVE a élargi son portefeuille de propriété intellectuelle avec 11 nouveaux brevets délivrés.

Répartition du capital au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016, le capital de la Société était composé de 9 021 087 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 euro, dont 12 813 (soit 0,14% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux.

Au 31 décembre 2016 - base non diluée

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage de détention	Droits de vote	Pourcentage
Fonds gérés par Truffle Capital	2 828 215	31,35%	5 493 433	46,44%
Fondateurs scientifiques	20 000	0,22%	40 000	0,34%
Management et administrateurs	66 180	0,73%	84 921	0,72%
Flottant	6 106 692	67,69%	6 210 910	52,50%
TOTAL	9 021 087	100,00%	11 829 264	100,00%

⁷ Communiqué du 9 mai 2016

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- **DEINOVE détient désormais 100% de DEINOBIOTICS⁸** : l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de DEINOVE a approuvé, lors de sa réunion du 5 janvier 2017, les modalités de l'opération d'apport en nature d'actions DEINOBIOTICS et l'augmentation de capital corrélative au profit des apporteurs. La dilution résultant de cette augmentation de capital s'élève à 10,15%.
- **DEINOVE son Conseil d'administration en lien avec sa focalisation stratégique⁹** : quatre administrateurs de rang international et experts de l'industrie pharmaceutique et des antibiotiques ont rejoint le Conseil d'administration de la Société : Monsieur Bernard FANGET, le Pr. Vincent JARLIER, le Dr. Yannick PLETAN et le Dr. Charles WOLER. Charles WOLER a pris la Présidence du Conseil tandis que Philippe Pouletty, Michael Carlos et Christian Pierret demeurent membres du Conseil. Cette nouvelle gouvernance apporte à DEINOVE des ressources inestimables, autant médicales, pharmaceutiques que managériales, plus spécifiquement axées sur le développement de médicaments, notamment d'antibiotiques. Les quatre nominations seront soumises à la ratification de l'Assemblée Générale annuelle du 16 mai 2017.
- **Publication de deux demandes de brevets relatifs au candidat-antibiotique DNB101¹⁰** : ce premier candidat-antibiotique actuellement en cours de développement (DNB101) présente une structure antibiotique inédite. Ces brevets constituent la première étape de la construction d'un portefeuille de propriété intellectuelle robuste dans le domaine des antibiotiques. DEINOVE poursuit les recherches pour identifier d'autres molécules antibiotiques innovantes à partir de sa bibliothèque exclusive de souches bactériennes rares, et ainsi construire un véritable *pipeline* répondant efficacement au défi de la multi-résistance.
- **Recrutement d'un chef de projet préclinique pour les activités en santé¹¹** : spécialiste en pharmacologie et études précliniques dans les maladies infectieuses, le Dr Bernard Scorneaux a conduit les études précliniques de plusieurs candidats-médicaments actuellement commercialisés ou en cours de développement clinique. Il maîtrise l'ensemble du processus de développement, depuis le design, l'implémentation et le suivi d'études précliniques et cliniques précoces (phase I) jusqu'à la rédaction des dossiers réglementaires. Il rejoint DEINOVE pour préparer et piloter les études précliniques des composés antibiotiques développés par la Société.
- **Développement du portefeuille produits¹²** : le programme de criblage du soucheur (DEINOSCREEN) mené en collaboration avec la CRO [Contract Research Organization] FLUOFARMA a permis d'identifier avec succès plusieurs dizaines de souches aux propriétés valorisables en cosmétique, ou en nutrition et santé : des propriétés anti-oxydantes, anti-inflammatoires, cicatrisantes, ainsi que des molécules actives sur le métabolisme des lipides. DEINOVE dispose ainsi d'un catalogue de souches aux propriétés identifiées et variées pour alimenter les discussions en cours et ouvrir de nouvelles opportunités de collaboration avec des industriels du secteur.
- **Signature d'un partenariat en cosmétique avec GREENTECH¹³** : le partenariat vise à co-développer et commercialiser de nouveaux principes actifs pour les soins de la peau. L'objectif est de mettre sur le marché un premier ingrédient dans les 18 à 24 mois. GREENTECH, acteur majeur de la production et distribution d'ingrédients actifs issus de la biotechnologie, commercialise

⁸ Communiqué du 5 janvier 2017

⁹ Communiqué du 23 janvier 2017

¹⁰ Communiqué du 4 janvier 2017

¹¹ Communiqué du 21 mars 2017

¹² Communiqué du 23 mars 2017

¹³ Communiqué du 27 mars 2017

aujourd'hui une centaine d'ingrédients actifs auprès de fabricants de produits cosmétiques dans plus de 30 pays.

- **DEINOVE** réorganise son Comité d'audit et son Comité des rémunérations : le Comité d'audit est désormais présidé par Christian PIERRET. Yannick PLETAN et Michael CARLOS ont été nommés membres du Comité d'audit. Charles WOLER a été nommé membre du Comité des rémunérations, qui reste présidé par Philippe POULETTY.
- **Augmentation de capital par utilisation de la ligne de financement en fonds propres** : depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de cette ligne a donné lieu à l'émission de 565 000 actions nouvelles et à l'augmentation du capital de 226 000 € (1 115 900 €, prime d'émission incluse).

Le rapport financier annuel 2016 est disponible à l'adresse suivante :

www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/rapports-financiers

À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE (Alternext Paris : ALDEI) est une société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés d'intérêt industriel issus de microorganismes rares pour les secteurs de la santé, de la nutrition et de la cosmétique.

Ces modes de production inédits constituent une alternative durable et compétitive.

Pour cela, DEINOVE s'appuie sur deux atouts clés :

- Un soucier unique au monde de 6 000 bactéries rares et encore inexploitées, principalement du genre *Deinococcus* ;
- Une plateforme d'ingénierie génétique, métabolique et fermentaire propriétaire qui lui permet de transformer à façon ces micro-usines naturelles en nouveaux standards industriels.

Basée à Montpellier, DEINOVE emploie environ 50 collaborateurs et a déposé près de 160 brevets à l'international. La Société est cotée sur Alternext depuis avril 2010.



deinove.com



twitter.com/Deinove



fr.linkedin.com/company/deinove

Contacts

DEINOVE

Emmanuel Petiot

Directeur Général

Tél : +33 (0)4 48 19 01 28

emmanuel.petiot@deinove.com

Coralie Martin

Communication et relations investisseurs

Tél : +33 (0)4 48 19 01 60

coralie.martin@deinove.com

Julien Coste

Directeur Administratif & Financier

Tél : +33 (0)4 48 19 01 00

julien.coste@deinove.com

ALIZE RP, Relations Presse

Caroline Carmagnol / Wendy Rigal

Tél : +33 (0)1 44 54 36 66

deinove@alizerp.com



Membre de l'indice EnterNext© PEA-PME 150